

# MARSH RISK CONSULTING

## FACS FORENSIC ACCOUNTING & CLAIMS SERVICES

L'actualité des événements majeurs, incidents industriels, attentats, catastrophes naturelles, risques de santé publique, fraudes et malversations financières, met en évidence la vulnérabilité des activités de l'entreprise.

Ces événements ont des conséquences lourdes sur les équilibres financiers, les opérations et la réputation de l'entreprise qui ne saurait faire face aux difficultés rencontrées.

Une des solutions à la reprise des opérations après sinistre est le fait d'accélérer l'indemnisation par l'assurance.

Dans le cadre de la résolution de sinistres et litiges, les assureurs préfèrent mandater leurs propres experts. Nos clients sont alors en droit de se poser la question : « Qui défend au mieux nos intérêts ? »

Ainsi, et pour que nos clients puissent se concentrer sur la poursuite de leurs activités, l'équipe FACS de Marsh Risk Consulting s'implique et assiste l'entreprise dans la résolution des sinistres et des litiges.

Vos enjeux : obtenir rapidement la meilleure indemnisation possible

Conséquences du sinistre	Besoins de l'entreprise
<ul style="list-style-type: none"><li>• Différends possibles sur l'approche des responsabilités et la compréhension des garanties accordées au contrat d'assurance</li><li>• Détermination du montant de la perte engendrée</li><li>• Gestion de crise</li><li>• Difficultés de trésorerie</li><li>• Temps à consacrer à la résolution du sinistre ou du litige</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présenter et défendre une demande d'indemnisation qui couvre l'intégralité des pertes et préjudices</li><li>• Obtenir un règlement rapide et maîtriser les coûts des opérations d'expertise</li><li>• Revenir au plus vite à une situation normale d'activité</li></ul>

Notre approche : évaluer, présenter et négocier les pertes au mieux des intérêts de nos clients

L'équipe FACS de Marsh Risk Consulting conseille ses clients, en demande d'indemnisation ou en défense devant les tiers victimes, que ces sinistres ou litiges fassent ou non l'objet d'une intervention des assureurs.

<b>Évaluer</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chiffrer les pertes matérielles : bâtiments, équipements, agencements, machines et stocks</li><li>• Chiffrer les pertes immatérielles : pertes financières sur analyses du compte de résultat et haut de bilan</li></ul>
<b>Présenter</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Obtenir et communiquer des précisions sur les causes et circonstances du sinistre</li><li>• Prendre en compte les possibilités d'indemnisations offertes par le contrat d'assurance et/ou l'action en droit commun</li><li>• Constituer l'état des pertes chiffré</li></ul>
<b>Négocier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Défendre l'état de pertes constitué</li><li>• Préparer et répondre aux demandes des assureurs de compléments d'information</li><li>• Participer aux négociations d'indemnisation</li></ul>

## CONCRÈTEMENT



### Institutions financières – Fraude – Produits structurés

→ Nous procédons à la valorisation des pertes sur des produits financiers complexes et soutenons devant les assureurs la meilleure lecture de la garantie fraude du contrat d'assurance.



### Construction – Effondrement – Perte d'exploitation

→ L'équipe FACS évalue les pertes matérielles couvertes au titre du contrat d'assurance Tous risques chantier et les pertes d'exploitation indemnisables en droit commun devant le maître d'œuvre responsable du dommage.



### Automobile – Cosmétique – Électronique – Catastrophes naturelles - Fukushima

→ L'équipe FACS France intervient avec le support de son réseau mondial d'experts pour ses clients groupes français et multinationaux suite aux inondations en Australie et Thaïlande, tremblement de terre en Nouvelle-Zélande et Tsunami au Japon.



### Industrie pharmaceutique – Contamination – Pertes d'exploitation

→ Après contamination par rhéo virus d'œufs SFP (Specified Pathogen Free) destinés à la fabrication de vaccins, l'équipe FACS a estimé les pertes sur frais de décontamination, destruction des encours de production et vaccins, retrait de produits du marché, reconstitution des stocks et perte de marge brute. Avec l'équipe Marsh Global Claims Practice, nous avons défendu la recevabilité de la réclamation devant l'assureur dommage.



### Industrie de l'ameublement mobilier bois – Incendie – Conseil stratégique

→ L'équipe FACS procède à l'évaluation des pertes d'exploitation et aide son client à mettre en place sa stratégie de redéploiement industriel après sinistre total.

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Marsh est à votre disposition pour étudier vos besoins spécifiques.

Ni le présent document, ni aucune partie des informations qu'il contient ne peuvent être copiés ou reproduits sous aucune forme que ce soit sans le consentement de Marsh S.A.S., à l'exception des clients de Marsh S.A.S. qui ne sont pas tenus d'obtenir ladite autorisation pour tout usage du présent document à des fins internes. MARSH S.A.S. – Société de courtage d'assurances. Société par Actions Simplifiée.

Capital 5 807 566,00 euros. RCS Nanterre : 572 174 415. N° ORIAS 07 001 037 – www.orias.fr.

N° TVA intracommunautaire : FR 05 572 174 415.

Siège social : Tour Ariane – 5, place des Pyramides – 92800 Puteaux. Assurance de responsabilité civile professionnelle et Garantie financière conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code des assurances.

Direction Communication et Marketing 1805. © Tous droits réservés Marsh S.A.S. 2018.

## LES ATOUTS FACS/ MARSH RISK CONSULTING

Un réseau de près de 200 experts présents partout dans le monde.

Une équipe dédiée composée d'anciens experts d'assurance, *Loss Adjusters*, comptables, financiers, techniciens et ingénieurs.

Marsh Risk Consulting est la première organisation délivrant un service complet de résolution des sinistres et des litiges.

Une connaissance approfondie de votre secteur d'activité et de ses risques associés.

Pour plus d'information, un numéro unique :

**01 41 34 56 56**

Marsh est présent à :

**Paris La Défense**  
**Aix-en-Provence**  
**Bordeaux**  
**Lille**  
**Lyon**  
**Orange**  
**Toulouse**

[www.marsh.fr](http://www.marsh.fr)